Info+Saint-Esprit



Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

Mai 2021 - numéro 366

Mairie:

21, rue Principale

Saint-Esprit (Québec) JOK 2L0
tél.: (450) 831-2114
fax.: (450) 839-6070
courriel: info@saint-esprit.ca
site Web: http://www.saint-esprit.ca
horaire: Lundi au jeudi -8 h 30 à 12 h
et -13 h à 17 h
Vendredi -8 h à 13 h

Michel Brisson, maire

Conseillers:

district 1: Claude Gosselin

district 2: A venir district 3: Sandra Cardin district 4: Richard Pitre district 5: À venir

district 6: Maxime Villemaire

Caroline Aubertin, directrice générale Catherine Gagnon, réception et taxation Annie Chaumont, technicienne administrative

Julie Lacombe, coord. aux loisirs Jean-François Boileau, directeur des infrastructures et de l'aménagement Sylvain Boudreault, inspecteur voirie Stéphan Charbonneau, inspecteur voirie Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274
Gymnase : (450) 831-2114 poste 7530
Urgence fin de semaine : (450) 916-7114
Feu, Ambulance, Police : 9-1-1
Sûreté du Québec : 1-800-434-1001
Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404

Permis de brûlage: Service incendies de la

MRC Montcalm: 1-888-242-2412, option 3 SPCA (sans frais): 1 855 440-7722

1-800-567-9372

à toute heure du jour ou de la nuit sept jours par semaine.

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL

Lundi le 7 juin, à 20 h, fermée au public

JOURNÉE VERTE / COLLECTE RDD

22 mai 2021

Journée verte



PROGRAMME ENVERTDISSEMENT

Placer votre commande au plus tard le 30 mai 2021

MAIRIE FERMÉE - CONGÉ FÉRIÉ

24 mai 2021

TABLE DES MATIÈRES

e des matières2
DU MAIRE
PORT DU MAIRE
ÈS DE MME GINETTE BRIEN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE
ONIQUE MUNICIPALE
P DE JOUR 2021
ONIQUE DU PATRIMOINE
ABRIQUE
B FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC
IOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU29-31
ENDRIER DES COLLECTES

Mairie fermée

Dans le cadre de la formation «Habilités de direction», une réunion administrative mensuelle se tiendra le lendemain de toutes les sessions ordinaires du conseil de 8 h 30 à 9 h 30. Merci de votre précieuse collaboration.

La direction

MOT DU MAIRE

Bonne fête des mères! Dimanche 9 mai 2021

Bonne fête à toutes les mères de Saint-Esprit! Il est important d'avoir une journée spéciale pour souligner l'apport exceptionnel de ces femmes qui marqueront toujours nos vies.

Culture et tourisme

Je vous invite à découvrir les deux murales installées sur notre territoire réalisées par le groupe « Sautozieux » dans le cadre du programme de développement de la culture du tourisme entre le ministère de la Culture, la MRC de Montcalm et la municipalité de Saint-Esprit.

Murale # 1 : Jardins Majeau Murale # 2 : Volailles d'Angèle

- Route 125

- Thème : Acériculture

- Rang de la Rivère Sud

- Thème : Agriculture

Merci aux propriétaires qui nous ont donné la permission pour l'emplacement des murales.

Collecte des RDD et Journée verte

Samedi 22 mai 2021 au garage municipal.

Camp de jour 2021

Le camp de jour débute le 28 juin et se termine le 20 août 2021.

COVID-19

Ne baissons pas la garde poursuivons les mesures de distanciation sociale, respectons le couvre-feu imposé par le gouvernement.

- -Vaccination
- -Espérance d'une saison estivale normale et agréable

Montcalm, soyons fiers!

Nomination des Montcalmois et Montcalmoises 2021

Lors de la séance régulière du 6 avril dernier, le conseil municipal a résolu de nominer le personnel enseignant et administratif de l'école Dominique-Savio comme « Citoyens fiers Montcalmois »

MOT DU MAIRE



L'enseignement est un enjeu important le pour développement de notre municipalité, cette durant période de pandémie, nos enfants d'âge scolaire ont pu fréquenter l'école et recevoir leur enseignement dans un environnement sécuritaire.

Merci à tous le personnel!

Rappels importants aux propriétaires de chiens.

Attendu que la municipalité de Saint-Esprit est soucieuse du bien-être et de la sécurité de ses citoyens et citoyennes, voici quelques rappels :

- Le nombre maximal de chiens permis est de deux (2).
- Lors de la balade de votre chien, celui-ci doit obligatoirement être muni d'une laisse. Vous devez également avoir en votre possession le matériel nécessaire pour ramasser les excréments de votre chien et en disposer de façon hygiénique.
- Sur votre terrain privé, votre chien doit être attaché, si votre terrain n'est pas clôturé de façon conforme à la règlementation.
- Tout chien doit porter en tout temps le médaillon qui lui est attribué lors de l'obtention de la licence.
- Il est défendu de laisser errer tout chien dans les limites de la municipalité.
- Vous devez avoir en tout temps la pleine maitrise de votre animal.
- Si vous désirez vous départir de votre animal, de grâce le reconduire dans un refuge animalier spécialisé. Ne l'abandonnez pas sur le bord de la route.

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 4

RAPPORT DU MAIRE

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe (176.2.2 CMQ)

Lors de la séance du 6 avril dernier, la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2020. Lors de ce dépôt, le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe devait être déposé, rapport étant identique à celui déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière. Afin de se conformer à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, la résolution suivante est adoptée en ajout au rapport déposé en mars, savoir :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

		Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
Revenus				
Fonctionnement	1	4 075 560	4 214 093	3 888 202
Investissement	2		298 098	315 032
	3	4 075 560	4 512 191	4 203 234
Charges	4	4 148 365	3 729 297	3 655 124
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(72 805)	782 894	548 110
Moins : revenus d'investissement	6		(298 098)	(315 032)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(72 805)	484 796	233 078
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8	413 682	582 691	493 096
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	(214 575)	(214 550)	(170 100)
Affectations		1		
Activités d'investissement	11	(145 250)	(7 698)	(307 060)
Excédent (déficit) accumulé	12	18 948	45 470	44 652
Autres éléments de conciliation	13		20 188	16 035
	14	72 805	441 497	76 623
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		926 293	309 701

Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 5

RAPPORT DU MAIRE

RÉSULTATS

Comme le dicte l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Il doit, de plus, le diffuser sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Il tient à informer la population que l'année 2020 s'est terminée avec un surplus de l'exercice financier de 926 293 \$ portant le surplus accumulé non affecté (surplus libre) à 1 523 657 \$. La municipalité de Saint-Esprit est en excellente santé financière.



C'est avec tristesse que nous apprenons le décès de Mme Ginette Brien Lapalme, conseillère municipale à la Municipalité de Saint-Esprit depuis 2009.

Nous désirons offrir nos plus sincères condoléances à la famille de Mme Brien.

Ginette était une femme digne, intègre et pleine d'énergie toujours disponible pour sa communauté. Sa joie de vivre était très contagieuse!

Impliquée et responsable de plusieurs dossiers, entre autres, le dossier d'Olymel, la Galopade, la bibliothèque et bien plus. Elle participait activement à la vie municipale durant toutes ces années au sein du conseil municipal!

En son honneur, le drapeau de la municipalité sera en berne pour une période de 7 jours.

Encore une fois, condoléances à la famille ainsi qu'aux proches de Mme Ginette. Pour de plus amples informations <u>www.residencelegare.com</u>



Toute l'équipe municipale

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 6



MUNICIPALITÉ DE





AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 656-2021

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétairetrésorière de la municipalité de Saint-Esprit que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 avril 2021, le règlement suivant a été adopté:

Règlement 656-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #364 POUR AJOUTER LES NORMES RELATIVES AUX TRAVAUX DE REMBLAI ET DE DÉBLAI

Ce règlement entre en vigueur le jour de la réception du certificat de conformité de la MRC de Montcalm, soit le 28 avril 2021, et est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Esprit, le 3 mai 2021.

- Original signé -

Caroline Aubertin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 7



MUNICIPALITÉ DE





AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 657-2021

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétairetrésorière de la municipalité de Saint-Esprit que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 avril 2021, le règlement suivant a été adopté:

Règlement 657-2021

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS #367 VISANT À INCLURE LES TRAVAUX DE DÉBLAI ET/OU REMBLAI AUX TRAVAUX NÉCESSITANT UN CERTIFICAT D'AUTORISATION ET À PRÉCISER LES DOCUMENTS REQUIS POUR CERTAINES TYPES DE DEMANDES

Ce règlement entre en vigueur le jour de la réception du certificat de conformité de la MRC de Montcalm, soit le 28 avril 2021, et est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Esprit, le 3 mai 2021.

- Original signé -

Caroline Aubertin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 8



MUNICIPALITÉ DE





AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 659-2021

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétairetrésorière de la municipalité de Saint-Esprit que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 avril 2021, le règlement suivant a été adopté:

Règlement 659-2021 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARTCITECTURALE (PIIA)

Ce règlement entre en vigueur le jour de la réception du certificat de conformité de la MRC de Montcalm, soit le 28 avril 2021, et est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Esprit, le 3 mai 2021.

- Original signé -

Caroline Aubertin
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE





AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION (appel de commentaires écrits) PROJET DE RÈGLEMENT N° 666-2021

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 mai 2021, le conseil a adopté le *Premier projet de Règlement # 666-2021* modifiant le règlement de lotissement #365 relativement aux dispositions applicables à la dimension minimale des lots desservis ou partiellement desservis par les services publics d'aqueduc et/ou d'égout.

Ce projet de règlement consiste à modifier le règlement #365 et définir les superficies minimales des lots desservis par les services d'aqueduc et/ou d'égout.

Le Premier projet de règlement # 666-2021 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'assemblée publique de consultation devant porter sur ce Premier projet de règlement est remplacée par une consultation publique écrite selon la procédure prévue au décret numéro 102-2021 du gouvernement du Québec, en date du 5 février 2021.

Aux fins de cette consultation, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs au Projet de règlement doivent être transmis par écrit au bureau de la municipalité, au plus tard le 27 mai à 16h, en écrivant à la soussignée à l'adresse courriel suivante : dg@saint-esprit.ca ou au 21, rue Principale, Saint-Esprit, Qc JOK 2LO. Ils seront transmis au conseil municipal, pour analyse et considération, avant l'adoption du règlement.

Le Projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h et sur le site Web de la municipalité sous la page https://www.saint-esprit.ca/municipalite/decouvrir/consultation-en-cours.

Donné à Saint-Esprit, ce 6 mai 2021.

- Original signé -

Caroline Aubertin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 10

RINÇAGE DE L'AQUEDUC 2021

Le rinçage du réseau de l'aqueduc aura lieu vers la fin mai, et ce, pour une durée approximative de 4 jours. La date exacte vous sera annoncée sous peu.

Le rinçage du réseau d'aqueduc pourrait causer une <u>eau brouillée</u>. Vous pourrez tout de même consommer l'eau à moins d'avis contraire.

De plus, nous vous rappelons que si vous n'êtes pas inscrit à notre système automatisé (système d'alerte par voies téléphonique, courriel et message texte). Pour ce faire, vous pouvez vous inscrire via notre site Internet : www.saint-esprit.ca ou en téléphonant à la municipalité au 450 831-2114.



COMMUNIQUÉ – TRAVAUX ROUTIERS À VENIR

Bonne nouvelle!

La municipalité entamera des petits, des moins petits et des gros travaux routiers au cours de la saison estivale 2021. Comme diraient certains, ENFIN!

En première place, des travaux auront lieu sur la Côte-Saint-Louis (à la hauteur de Rechapage Villemaire seulement) et ceux-ci devraient débuter dès le 3 mai prochain, et ce, jusqu'à la fin du mois de juin.

En deuxième place, réfection du rang de la Rivière Sud! YESSIR! Les travaux devraient débuter en juin et se terminer en octobre.

En troisième place, mais non les moindres, les rues : Turcotte, Robert (fermeture en cul-de-sac), Serge (aménagement d'une tournée au bout de la rue) et finalisation du rang des Continuations (jonction avec la Route 125). Les dates de début et de fin pour ces travaux suivront sous peu.

Moins bonne nouvelle!

Comme vous savez, qui dit travaux dit aussi rues barrées/détours! Eh oui, malheureusement, si nous voulons effectuer ces travaux routiers, nous devrons « barrer » les rues qui seront refaites.

Bien sûr, le temps venu, nous vous aviserons des débuts des travaux et les détours en ce sens!

Nous vous remercions à l'avance pour votre patience tout au long de ces travaux routiers et nous vous demandons de rester prudents sur les routes en tout temps et particulièrement sur les chemins en construction! Un peu de patience et tout roulera comme sur des roulettes!



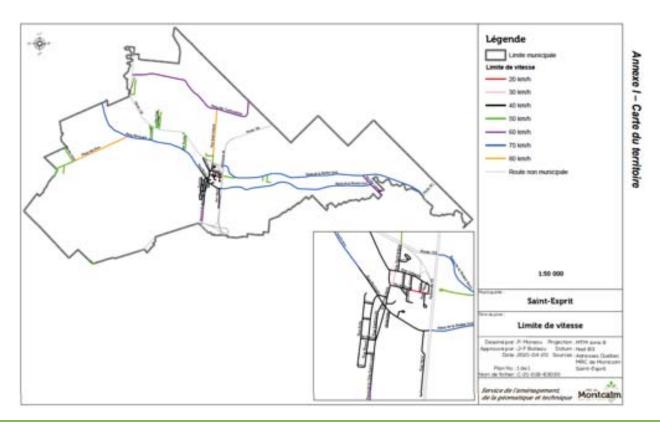


MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE PERMISE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Suite à l'adoption du règlement 664-2021 fixant la limite de vitesse permise sur les chemins municipaux, la limite de vitesse a été modifiée à 70 km/h pour le rang de la Rivière Sud ainsi que sur le rang de la Rivière Nord. De plus, la limite sur la Montée Lesage sera de 60 k/m. Sur la Côte-Saint-Louis la limite de vitesse sera variable entre 60 km/h à partir du carrefour giratoire de la Route 125 et 40 km/h vers le village. Des panneaux « nouvelle vitesse » seront installés sous peu en dessous des nouveaux panneaux de signalisation.

Ces modifications devraient conscientiser les automobilistes et leur comportement sur la route. Merci de réduire les risques d'accident et ainsi rendre la route plus sécuritaire pour tous!

Vous pouvez consulter la carte via notre site Internet : https://www.saint-esprit.ca/municipalite/decouvrir/actualites/modification-de-la-limite-de-vitesse-permise-sur-les-chemins-municipaux



Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 13

1808 - 2008 et après...

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

PETIT TRAIN... va loin ...

A la demande générale le petit train qui est situé à l'entrée du CPE changera de look au gré des saisons! Oui, oui! Voici donc en primeur le look printemps/été 2021. Nous espérons que vous allez aimer autant que nous les différents habillements au fil du temps. 👺



Vente de garage - mai 2021

Les ventes de garage prévues en mai devront malheureusement être annulées cette année dues aux recommandations en lien avec la pandémie.

En effet, les règles concernant les rassemblements privés et les activités dépendent du niveau de l'alerte en vigueur dans la région. En zone rouge, soit au palier 4, les rassemblements dans les domiciles privés (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur sont interdits aux visiteurs d'une autre adresse, sauf pour une personne résidant seule, avec ses enfants à charge s'il y a lieu. Les ventes-débarras (ventes de garage), organisées par des citoyens sur le terrain de leur domicile privé peuvent donc être considérés comme étant des rassemblements.

Source : Ministère des Affaires Municipales et Habitation du Québec

RÉAMÉNAGEMENT SKATE PARK

Attachez votre tuque avec de la broche parce qu'on vous annonce encore une bonne nouvelle!

La municipalité avait en tête de faire le réaménagement du skate park afin de le mettre au gout du jour! Eh bien, c'est probablement en 2021 que ce beau projet verra le jour et que les Spiritois et Spiritoises pourront en bénéficier en pratiquant la planche à roulettes, fat bike, trottinettes et patin à roues alignées. Un lieu où les jeunes pourront se retrouver et créer de beaux moments tout en bougeant! Wow, en veux-tu des beaux projets, en v'là!

Dernièrement, la municipalité a fait une consultation auprès des jeunes utilisateurs du skate park afin qu'ils nous partagent leurs idées pour l'aménagement de ce dernier. Qui a dit que les jeunes d'aujourd'hui n'étaient plus impliqués dans leur milieu? Certainement pas nous! La rencontre a eu lieu le 31 mars dernier et d'ailleurs, ce fut une superbe rencontre avec des jeunes allumés et débordants d'idées! C'est M. Hugo Papillon, spécialiste de la planche à roulettes, qui animait la rencontre et 6 jeunes étaient présents : Émilie Prenoveau, Benjamin Prenoveau, Thomas Grégoire, Julyen Chagnon et Lidoine Loyer. Il y avait également Roxanne Bolduc qui représentait la Maison des jeunes, M. le maire Michel Brisson, les conseillers M. Maxime Villemaire et M. Claude Gosselin, la conseillère Mme Sandra Cardin ainsi que Mme Caroline Aubertin, directrice générale.

De ce fait, nous désirons remercier et féliciter toutes les personnes qui étaient présentes à la consultation et particulièrement les utilisateurs du skate park qui ont fait rayonner la rencontre de par leurs idées et leur participation! Merci à tous pour votre implication!

De plus, nous devrions bientôt aller en appel de projets pour la réalisation des infrastructures et nous espérons fortement que le tout se concrétisera en 2021! Ah, et nous ne vous avons pas dit le meilleur, la municipalité a reçu une aide financière de 70 806 \$ du Fonds régions et ruralité (FRR) pour la création ce projet.

Emmenez-en des bonnes nouvelles!



Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 15



PATINOIRE COUVERTE

La municipalité est très fière d'avoir reçu une aide financière de 2 357 794 \$ pour le magnifique projet d'une patinoire couverte. C'est dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), élaboré en partenariat avec le gouvernement fédéral que la municipalité de Saint-Esprit reçoit un soutien financier total de 2 357 794 \$ afin de bâtir une nouvelle infrastructure sportive. À part égale, le gouvernement du Québec investit 1 178 897°\$ grâce à son Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, tandis que le gouvernement du Canada investit 1 178 897 \$ par le biais du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

La construction d'une patinoire couverte à Saint-Esprit vise principalement à offrir une installation sportive et récréative polyvalente, moderne, sécuritaire et accessible pour l'ensemble de la communauté de Saint-Esprit et des municipalités voisines. Tout en prolongeant la saison hivernale, cette nouvelle installation offrira un lieu de pratique multi sport une fois la saison estivale arrivée. En effet, installée sur une dalle de béton, l'infrastructure permettra aux utilisateurs d'y pratiquer plusieurs sports en été comme en hiver. Le projet comporte également un volet évènementiel et culturel puisqu'il sera possible d'y recevoir des évènements sportifs ou culturels tout au long de l'année, à l'abri des intempéries tout en profitant de l'extérieur.

La construction d'un bâtiment fenêtré abritant une salle multifonctionnelle, des chambres des joueurs de même que des lieux de rangements et autres commodités complète le projet de la municipalité.

Localisée dans la cour de l'école primaire Dominique-Savio par le moyen d'un bail emphytéotique, cette nouvelle construction sera aussi utilisée quotidiennement par les élèves de l'école lors des cours d'éducation physique et des récréations.

Voici donc une excellente nouvelle pour faire profiter les citoyens de notre belle municipalité ainsi que les citoyens des villes avoisinantes!

Nous avons très hâte de vous faire bénéficier de ces installations et créer des évènements divers!

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 16



Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 17

PROGRAMME

EnVERTdissement



chaque nouveau-né, chaque nouvelle

construction résidentielle de 6 logements et moins recevront

gratuitement un arbre d'environ 6 pieds.

et toutes les constructions résidentielles

existantes de 6 logements et moins pourront bénéficier d'une

aide financière pour l'achat d'un arbre d'environ 6 pieds.

Saviez-vous que ??

La municipalité de Saint-Esprit offre un programme d'aide financière municipal qui vise à promouvoir et à favoriser la plantation d'arbres sur les propriétés résidentielles afin d'assurer le maintien de la végétation sur tout le territoire.

Plusieurs essences d'arbres sont disponibles, soit des arbres à petit ou à grand déploiement.

Consultez les fiches techniques, sur le site internet de la municipalité, pour faire un choix éclairé pour votre propriété!

- · La plantation est offerte par le biais de la municipalité;
- Les demandes doivent être déposées avant le 30 mai de chaque année;
- · La livraison des arbres est prévue à la mi-septembre;
- · Formulaire de demande disponible;
- Des modalités et conditions s'appliquent.

Nous vous remercions de collaborer au VERTdissement de notre belle municipalité en vue d'en faire un endroit plus VERT pour les générations futures !



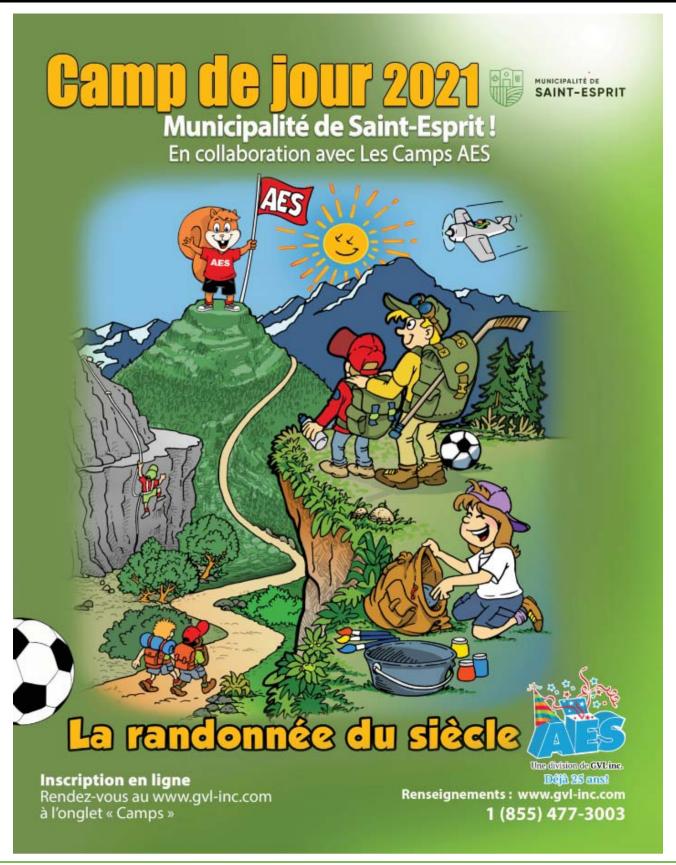
QUESTIONS?

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT 450.831.2114 www.saint-esprit.ca

Notre héritage Notre avenir

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 18



Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 19

CAMP DE JOUR 2021

LIEU D'ACTIVITÉS

École primaire Dominique Savio: 39, Rue des Écoles, Saint-Esprit

LES GROUPES

Le camp est offert aux enfants de 5 à 12 ans. Chacun des groupes sera constitué d'un moniteur pour douze (12) enfants ou selon les recommandations qui nous seront communiquées par santé publique.

MODES D'INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Dès le 4 mai 2021.

- 1- Par la poste : chèque, Visa, Mastercard et Visa débit ;
- 2- En ligne au www.gvl-inc.com. Par carte de crédit Visa ou MasterCard ou Visa débit;
- 3- Par téléphone au 1 (855) 477-3003 : chèque, Visa, MasterCard et Visa débit.

Il est possible de faire le paiement par chèque ou carte de crédit en :

• 1 versement (en date de l'inscription) ou 2 versements égaux en date de l'inscription, 4 juin. Aucun chèque ne sera accepté après le 4 juin.

Veuillez indiquer le nom de l'enfant à l'endos des chèques ainsi que le nom de la ville.

Les chèques devront être faits à l'ordre de : GVL inc. La date limite pour les inscriptions est le mercredi de la semaine précédente, si la disponibilité le permet. Aucune inscription ne sera acceptée pour la semaine en cours.

Adresse de nos bureaux :

GVL inc.

3140, rue Joseph-Monier, suite 103 Terrebonne (Québec) J6W 4R1 1 (855) 477.3003

PRENDRE NOTE

- 1- Les fiches d'inscriptions incomplètes seront retournées.
- 2- Aucune confirmation téléphonique ne sera faite.
- 3- Un nombre minimum d'inscriptions est requis pour que le camp ait lieu.

TARIFICATION CONTRIBUABLE RÉSIDENT DE SAINTESPRIT ET DE SAINT-ROCH-OUEST SEULEMENT Tarif à la semaine : Sem 1 : 48\$ pour la semaine

Sem 2 à 8 : 60\$ pour la semaine

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Les remboursements seront émis pour causes médicales seulement. La demande devra être faite par écrit, accompagnée du certificat médical. Tous les remboursements seront faits en septembre 2021.

Frais d'annulation : 10 %

Frais pour les chèques retournés ou paiement par carte

refusé: 20\$

CAMPS SPÉCIALISÉS

3 heures par jour seront consacrées au thème de la semaine. Pour les descriptions complètes de nos camps spécialisés rendez-vous au : www.qvl-inc.com

LUNCH ET COLLATIONS

Les enfants doivent apporter un lunch froid et deux collations. Nous vous demandons de prévoir des blocs réfrigérants et des contenants thermos si nécessaires.

N'oubliez pas d'apporter de la crème solaire, un maillot de bain, une serviette de plage, une bouteille d'eau, des souliers fermés, casquette ou chapeau et souliers d'eau (si nécessaire).

HORAIRE DU CAMP

Horaire de la journée : 9 h à 16 h

Les camps débutent le 28 juin et se terminent le 20 août. Les camps seront fermés le 2 juillet 2021.

SERVICE DE GARDE (OPTIONNEL)

Du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

Tarif: 30 \$ par semaine.

Carte de dépannage : 50 \$ pour 5 utilisations à la journée.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Vous recevrez par courriel quelques jours avant le début du camp, un code QR pour chaque enfant. Ce code servira à valider votre identité lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Ainsi, vous devrez présenter le code à l'animateur de l'accueil lors de votre arrivée et votre départ du camp. Il est donc très important de remettre une copie du code QR à chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant.

Si vous arrivez en retard, des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes vous seront exigés sur place.

*Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer au guide du parent sur notre site Internet.





Le 4 mai 2021

COMMUNIQUÉ

Journée d'activités à l'École Dominique-Savio offerte par la Municipalité

Dans le cadre des journées de la persévérance scolaire, la Municipalité de Saint-Esprit a offert aux élèves de l'École Dominique-Savio une journée d'activités afin de les féliciter et les encourager à continuer leurs efforts scolaires, en particulier en ces temps de pandémie. En effet, le 30 mars dernier, l'équipe des Productions Méga-Animation a animé les activités extérieures tout en musique et avec des jeux pour tous les goûts dans une ambiance des plus festives!

De plus, La Petite Coulée était présente pour distribuer de la tire sur la neige, en format individuel. Les membres du personnel et les jeunes se sont régalés!

Le tout s'est déroulé en respectant les mesures sanitaires dictées par la Santé publique, et par bulles-classes.

Il fait bon parfois de sortir de la routine et s'autoriser un petit moment de répit! Nous vous invitons à souligner au quotidien les efforts et les réussites de nos jeunes, cela leur permet de persévérer et d'être fiers du chemin parcouru!

L'équipe de la Municipalité de Saint-Esprit





21, rue Principale, Saint-Esprit, Qc JOK 2L0 Tél.: (450) 831-2114

Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 21

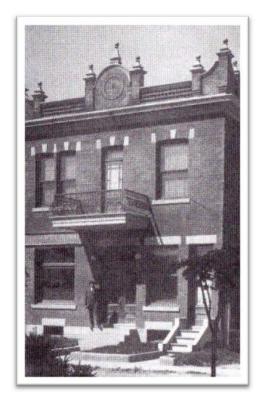


Chronique du patrimoine No-2021-5

Pascal Rochon – Guillaume Collin: patrimoine.saint.esprit@gmail.com

D'Hier à aujourd'hui et Un brin d'histoire

D'Hier à aujourd'hui - La maison du notaire : 60 Principale



Cette maison fut construite par le notaire Joseph-Ferdinand

Daniel afin d'y installer son étude de notaire et une filiale de la Banque Canadienne Nationale. Le notaire Daniel occupa plusieurs postes importants dans le milieu municipal et fut l'un des propriétaires de la Compagnie de tabac de Montcalm et directeur de la compagnie d'électricité Québec Southern Power Corporation.

En 1940, un autre notaire important à Saint-Esprit prit la relève. Le notaire Jean Durand s'impliqua à la municipalité et à la commission scolaire de Saint-Esprit jusqu'en 1969. Il fut également député du comté de Montcalm et conseiller législatif.

À noter que les luminaires sont d'origines et la fondation est composée de pierres de taille. À l'époque un fronton richement décoré était également présent sur le toit. Fait intéressant, la présence d'une saillie sur la gauche du bâtiment qui était occupée à l'origine par une voute pour les papiers et documents du notaire.

Un brin d'histoire

Effets du développement territorial, matériel, socio-économique et social sur les habitants de la nouvelle paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit (1808-1820)

Rappel sur le développement territorial de la concession du Grand Saint-Esprit (1790-1808)

Au début des années 1790, les défrichements vont bien dans la concession du Grand Saint-Esprit. Pour démontrer cela, il serait à propos de dresser le portrait fictif d'un colon établi au Saint-Esprit depuis 1778. Dans ce scénario inventé, il est prospère et son entreprise de défrichement évolue rapidement. Sa concession totale fait 60 arpents. De deux à trois arpents par année sont environ mis en terre labourable¹, ce qui peut porter ce nombre à environ 20 en 1791. Le reste de sa terre est en bois debout, une réserve vitale pour bâtir son habitation et faire son bois de chauffage, etc. Au début de la période étudiée dans la présente capsule, soit 1808, ce fictif colon peut avoir entre 30 et 40 arpents labourables. Enfin, le territoire de la concession du Grand Saint-Esprit connut aussi le développement d'un réseau routier à la fin du XVIIIe siècle.

Bref portrait de la vie matérielle, socioéconomique et sociale dans la nouvelle paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit (1808-1820)

Ce rappel vu dans le précédent paragraphe s'avère nécessaire pour expliquer l'amélioration des conditions de vie sur une terre vers 1808-1820. Comme premier exemple, de nombreuses maisons permanentes sont construites aux abords de la rivière Saint-Esprit durant cette période². Elles suivent les nouveaux chemins récemment ouverts. Les familles voient alors leurs conditions de vie s'améliorer de par le soin apporté à la construction de ces nouvelles maisons.

La grande maison rurale (de 77 mètres carrés et plus) surgit dans le paysage avec la maturité d'un terroir...³

Il subsiste actuellement quelques demeures en pierre datant de cette période. Il est à propos de voir les caractéristiques principales de ces maisons. À l'extérieur, la volumétrie générale est plus grosse que les petites cabanes de colonisation. Le toit est assez pentu et le carré principal est plutôt bas. Il y a plus d'ouvertures que sur les maisons temporaires (elles sont aussi plus grandes), ce qui éclaire davantage l'espace intérieur. Ce dernier est assez spacieux, une grande salle et une zone de sommeil le

Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 23

compose en général. Un mur sépare ces deux pièces pouvant être longitudinales ou transversales et généralement au centre du logis. Une ou deux cheminées de pierre (peu ou fortement massives) chauffent l'intérieur. Le grenier est inhabité et ne sert qu'à entreposer des grains ou bien des victuailles en hiver⁴. Pour payer ces maisons, certains habitants économisent au fil des ans l'argent recueilli de la vente des surplus de récoltes. Cela leur permet de « ...faire appel plus fréquemment qu'auparavant à des artisans professionnels...⁵ » pour construire leur maison.

Comme second exemple, la place de la famille a collaboré au développement territorial de la nouvelle paroisse. Comment? La réponse gravite autour des familles nombreuses et de leur contribution aux travaux agricoles et de défrichement ⁶. Le mariage est donc un élément fort dans le développement socioéconomique. En effet, l'épouse apporte bestiaux, meubles, vaisselle⁷, « ...sa pleine et entière participation aux travaux de la terre...⁸ », etc. En contrepartie, l'époux, lui, fournit entre autres une maison et une terre⁹. Au niveau économique, outre les surplus des récoltes vendus, les « ...habitants-défricheurs...¹⁰ » peuvent tirer profit de la vente du bois d'œuvre, lequel se trouve sur leur terre à bois. Ils vendent ce bois à des commerçants de l'Assomption et ces derniers vont les « ...revendre ensuite aux Britanniques¹¹ ». Cela fut causé par les guerres napoléoniennes¹². En 1806, freinée par les blocus continentaux qui lui sont imposés, l'Angleterre ne peut plus aller quérir son bois d'œuvre en Europe¹³. La métropole britannique est alors contrainte de se tourner vers ses possessions en Amérique du Nord pour s'approvisionner¹⁴.

Comme dernier exemple, le développement social dans la décennie 1810 permit aux colons d'affirmer leur esprit communautaire. En 1811, plusieurs habitants font savoir à l'évêque de Québec, Jean Oliver, leur mécontentement à l'égard des syndics de l'église du Saint-Esprit¹⁵. Ils clament que les couts importants pour payer l'église achevée sont élevés¹⁶. Près de 47 chefs de famille ont signé¹⁷. Un autre élément qui renforce le caractère communautaire se trouve dans la foi et la ferveur catholique, elles ne manquent point à Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit. Vers 1810, les habitants attendent toujours leur prêtre résidant et un presbytère. En 1818, l'autorisation pour en bâtir un est enfin donnée¹⁸. En 1819 arriva le premier curé résidant de la paroisse, le curé Périnault¹⁹. Comme le veut l'usage, le presbytère dans les paroisses canadiennes catholiques de l'époque comporte certes le logement du curé, mais aussi une grande salle pour les habitants. Cet endroit est un véritable lieu social, culturel et politique²⁰.

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 24

Vers 1820, Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit est un lieu qui se développe. De plus, des maisons bien faites poussent un peu partout dans lesquelles vivent des familles de plus en plus nombreuses. L'esprit communautaire est bien présent, en grande partie grâce à l'église et au presbytère²¹. Dans la prochaine capsule, les années 1820-1841 seront à l'étude.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAHIQUE

- 1 Ceci est un fait validé dans le livre suivant : LA FÉDÉRATION DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LANAUDIÈRE. *Pour que vivent bêtes et gens*. Joliette, Imprimerie Housseaux, 1984, 211p. (Page 32 consultée).
- 2 THUOT, Jean-René. « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit ». ARCHIV-HISTO et *al.* Dir. *Saint-Esprit : 1808-2008*. Montréal, Archiv-Histo, 2008, 522p. (Page 31 consultée).
- 3 MARTIN, Paul-Louis. « «À la façon du temps présent» Trois siècles d'architecture populaire au Québec ». *Réseau*, no. 8, vol. 30 (mai 1999). https://www.uquebec.ca/bap/bap/mag_reseau/mag99_05/99_05.html, consulté le 5 mai 2021.
- 4 Ibid.
- 5 Ibid.
- 6 BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Pages 16 consultée).
- 7 *Ibid.*, p. 15-16.
- 8 *Ibid.*, p. 15-16.
- 9 *Ibid.*, p. 15-16.
- 10 Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 33.
- 11 *Ibid.*, p. 33.
- 12 *Ibid.*, p. 33.
- 13 WYNN, Graeme. « Histoire du commerce du bois ». Dans *L'Encyclopédie Canadienne*, Historica Canada, 24 juillet 2015. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-du-commerce-du-bois-1, consulté le 5 mai 2021.
- 14 *Ibid*.
- 15 FARIBAULT, J-M., RICHOT, Jean-Bte et LES HABITANTS DE ST-ESPRIT. « Supplique des habitants de Saint-Esprit à l'Évêque de Québec », 15 septembre 1811, document d'archives reproduit par Estelle Brisson dans : Brisson, *op. cit.*, p. 289-292.
- 16 *Ibid*.
- 17 *Ibid*.
- 18 Brisson, Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours, p. 36.
- 19 *Ibid.*, p. 36-37.
- 20 Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 36.
- 21 *Ibid.*, p. 36.

QUELQUES CHANTIERS À L'ÉGLISE

Réfection des joints de maçonnerie

Le conseil de fabrique est heureux de vous annoncer que des travaux de réfection des joints de maçonnerie de notre église ont été effectués au cours des dernières semaines. Nous portons une attention toute particulière à notre église afin d'en préserver l'intégrité et sa valeur patrimoniale. Certaines pierres ont été solidifiées selon les techniques appropriées et la totalité des joints de maçonnerie ont été inspectés. Tous les joints qui avaient besoin d'être restaurés l'ont été. La firme retenue pour les travaux a été Entreprises J.M.G. Loyer de la région.

Nous avons décidé de ne pas faire de campagne de financement puisque nous avions planifié ces travaux depuis quelques années. Effectivement, nous avons construit une provision grâce aux dons des paroissiens et du souper spectacle folklorique du mois de janvier initié il y a quelques années par le conseil de fabrique.

Installation de nouvelles antennes Videotron dans le clocher

Le conseil de fabrique désire vous informer que Vidéotron procèdera à une mise à niveau technologique de ses équipements dans le clocher de l'église en juin prochain. Videotron procèdera à l'installation de nouvelles antennes davantage performante. À cet égard, le presbytère sera fermé le mercredi 9 juin pour permettre l'interruption électrique.

MERCI à PARALLÈLE 54 - Location du stationnement de l'église

Le conseil de fabrique est heureux de vous annoncer que nous avons conclu une entente de location du stationnement de l'église à l'entreprise Parallèle 54, firme d'experts-conseils, établi à Saint-Esprit depuis plusieurs années.

Nous sommes fiers de partager une ressource qui sert peu aux paroissiens pendant la semaine et d'en retirer un revenu qui nous aide à défrayer les couts d'opération de l'église. Nous installerons éventuellement une affiche sur le mur de l'église, identifiant le stationnement pour le personnel et clients de Parallèle 54.

Veuillez noter que lors de nos célébrations pendant la semaine, bien que cellesci sont de moins en moins fréquentes, vous pourrez toujours utiliser cette section du stationnement. Cela prévaut bien évidemment le samedi et dimanche également.

Nous en profitons pour vous remercier de votre appui dans nos différents projets.

Le conseil de Fabrique

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 26

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.



Bonjour,

Bonne nouvelle, nous aurons notre Assemblée générale annuelle et votre participation est importante. N'hésitez à communiquer avec moi pour des renseignements.

AVIS DE CONVOCATION

À l'assemblée générale annuelle des membres du club FADOQ Saint-Esprit

Par la présente, les membres du club FADOQ Saint-Esprit sont convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres le 16 juin à 13 h 30.

En raison de la pandémie de covid-19 et de l'interdiction de tenir des rassemblements intérieurs, l'assemblée se tiendra en visioconférence, sur la plateforme zoom. Le lien pour vous joindre à la réunion vous sera transmis par courriel. Il sera possible d'assister à l'assemblée par téléphone.

Vous devez vous inscrire préalablement auprès de Francine Vendette au 450-559-6240 ou <u>francine117@hotmail.com</u> au <u>plus tard</u>, 5 jours avant la date de l'assemblée.

Qucille Qevesque

Secrétaire du club FADOQ Saint-Esprit

RENOUVÈLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Vous recevrez sous peu ou à votre renouvèlement une lettre, pour vous mentionner qu'il est temps de renouveler et aussi de faire parvenir votre chèque comme paiement. Tout est bien expliqué et les enveloppes sont affranchies. Je compte sur votre fidélité au Club et surtout, n'hésitez pas à m'appeler s'il y a un problème. Merci beaucoup à toutes et à tous de continuer à faire confiance au CLUB FADOQ Saint-Esprit.

Un gros merci et bienvenue aux nouveaux membres (vous pouvez toujours devenir membre du club).

Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 27

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.



Bonne fête pour les personnes nées en mai et juin prochain. Des bisous virtuels à vous! Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher. Nos pensées vont vers vous.

Suivez-nous sur Facebook: FADOQ-Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit

Francine Vendette, présidente Pour le

CONSEIL 2020-2021

Francine Vendette, présidente 450-559-6240

Louise Boivin, vice-présidente 514-794-8904

Lucille Levesque, secrétaire

Francine Hetu, trésorière 450-839-6708

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE :

Mardi: 9 h à 17 h

Mercredi: 12 h 30 à 20 h 30

Jeudi: 15 h à 20 h 30

Vendredi: 12 h 30 à 20 h 30

Samedi: 9 h à 17 h

LA BIBLIOTHÈQUE C'EST:

- GRATUIT pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch Ouest
- Jusqu'à 5 livres/documents pour 3 semaines, avec option de renouvèlement
- Accès à des albums, BD, romans, documentaires, biographies et revues
- Accès à Internet (WIFI)
- Accès au site biblietcie.ca

Une multitude d'autres services à découvrir

NOUVEAUTÉS

JEUNES

Bernard, Mélanie Une prise de sang

Chatel, Christelle Spirit au galop en toute liberté (V.9) L'enlèvement

Fry, Jason Minecraft: le voyage

National Géographic kids Bizarre mais vrai : 350 faits renversants

Pelky, Dav Capitaine bobette et l'attaque des toilettes

parlantes en couleurs

Renauld, Stéphanie Sammy et Théo

Thao Lam Mon chat ressemble à mon papa

Van Huy Ta

Je dessine comme un mangaka

Notre héritage Notre avenir

Mai 2021, page 29

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

TROUSSE UNE NAISSANCE UN LIVRE

Afin de célébrer la 20° édition de son programme *Une naissance un livre*, l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) met à la disposition des parents une toute nouvelle trousse du parfait bébé-lecteur. Offerte aux parents qui abonnent leur enfant de moins d'un an à leur bibliothèque municipale, la trousse comprend différents outils de stimulation au monde de l'écrit, dont un livre exclusif créé par Marianne Dubuc, auteure et illustratrice québécoise reconnue et maintes fois primée pour ses œuvres jeunesse.

CENTRE DE RECYCLAGE

Nous avons installé dans l'entrée de la bibliothèque un centre de recyclage. Vous avez de vieux crayons-feutres/stylos, des piles, des attaches à pain et des bouchons de liège, ne les jetez pas. Ils pourraient servir à une bonne œuvre. La protection de l'environnement, c'est important! Apportez-les à la bibliothèque! ©

UN PETIT COIN TRANQUILLE POUR LIRE

Saviez-vous que nous avons, dehors, derrière la bibliothèque un petit coin pour relaxer et/ou lire en savourant peut-être un bon café? Eh oui! Des bancs et une balançoire vous attendent pour passer un moment plaisant. L'aménagement n'est pas complètement terminé, il manque la verdure et les fleurs, mais vous pouvez quand même venir vous installer, prendre du soleil et pourquoi pas, avec des amis, en respectant les règles, jaser ou lire (nous avons du bon café à un prix minime).

PORTAIL DU RÉSEAU BIBLIOCOLM

D'un seul clic, accédez à votre dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : www.biblietcie.ca

1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 30

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

Lorsque demandé, votre numéro d'usager correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée (avec tous les zéros) et le mot de passe est ALICE.

BEAUCOUP DE LIVRES À VENDRE ET MÊME À DONNER

Nous avons reçu beaucoup de livres en dons ces dernières semaines et nous remercions les généreux donateurs.

Après avoir fait le tri et ajouté des livres sur nos tablettes, il nous en reste à vendre à des prix minimes, variant de 0.50 \$ (la plupart) à 5 \$ maximum. Venez nous voir et renouvelez votre bibliothèque.

Prenez note que nous avons aussi des livres à donner. Venez nous visiter, vous pourriez faire des découvertes intéressantes.

Pour nous joindre : 450-831-2274

Notre adresse: 45 des Écoles, Saint-Esprit

Notre adresse courriel: biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Mai

fin mai Municipalité Rinçage de l'aqueduc (±4 jours)

22 Journée Verte Collecte des RDD

Journée verte



24 Mairie Congé férié - bureau fermé

27 Mairie Fin de consultation - Projet de règlement N° 666-2021

30 EnVERTdissement Date limite Demande d'aide financière

plantation d'arbre

Juin

7 20 h Mairie Séance du conseil municipal (fermée au public)

16 13 h 30 Les Coeurs Joyeux Assemblée générale annuelle

29 Taxation Second versement des taxes municipales

CALENDRIER DES COLLECTES

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***







1808 - 2008 et après...

Mai 2021, page 32

Notre héritage Notre avenir

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.